

SUISSE

69e session de la Conférence générale de l'AIEA du 15 au 19 septembre 2025

Déclaration prononcée par

M. Benoît Revaz
Secrétaire d'État et Directeur de l'Office fédéral de l'énergie

Vienne, le 15 septembre 2025

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de la Suisse ; le Liechtenstein s'associe à cette déclaration. Permettez-nous tout d'abord de vous féliciter pour votre élection à la présidence de la Conférence générale. Nous souhaitons également exprimer ici toute notre estime à Monsieur Grossi, Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique, qui poursuit inlassablement son mandat. Enfin, nous tenons à relever le dévouement, le professionnalisme et le travail exemplaire du Secrétariat et de l'ensemble de l'Agence. La Suisse accorde toute sa confiance à l'Agence et à sa capacité de remplir son mandat avec compétence, indépendance et impartialité.

Monsieur le Président,

L'AIEA est indispensable pour promouvoir l'utilisation pacifique du nucléaire et pour contribuer aux efforts menés au niveau mondial pour prévenir la prolifération des armes nucléaires. Au vu de la situation géopolitique actuelle, son rôle est plus vital que jamais. La Suisse est très préoccupée par la pression croissante exercée sur le régime de non-prolifération au niveau planétaire ainsi que sur l'architecture générale de la sûreté, de la sécurité et des garanties dans le domaine du nucléaire. Elle tient à souligner l'importance de préserver et de renforcer les institutions et les réseaux multilatéraux. Le travail effectué de manière professionnelle et en toute indépendance par l'AIEA demeure essentiel pour favoriser la confiance, la transparence et la stabilité à l'échelle internationale dans le domaine du nucléaire.

À cet égard, la Suisse souhaite évoquer trois sujets qui concernent le respect des garanties.

Premièrement, la situation du programme nucléaire iranien constitue une grande source d'inquiétude pour la Suisse. Le fait que l'Agence ait perdu le suivi de l'information concernant le stock d'uranium enrichi à 60% notamment, est extrêmement préoccupant. Nous appelons l'Iran à appliquer intégralement l'accord de garanties généralisées, légalement contraignant, et à collaborer avec l'AIEA. La Suisse rappelle que les installations nucléaires ne doivent pas être attaquées et que toute incertitude concernant leur utilisation à des fins pacifiques doit être levée au moyen d'accords diplomatiques, de vérifications et de travail de coopération avec

l'AIEA. Nous enjoignons tous les acteurs impliqués à redoubler d'efforts pour trouver une voie diplomatique menant à une solution négociée.

Deuxièmement, la Suisse reste très préoccupée par la progression que connaissent les programmes nucléaire et de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée. Ces programmes enfreignent différentes résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies et constituent une grave menace pour la sécurité, tant au niveau régional que mondial. La Suisse appelle la République populaire démocratique de Corée à appliquer à nouveau les garanties conclues avec l'AIEA et à ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous soutenons avec force tout effort diplomatique visant à restaurer le dialogue, à réduire les tensions et à parvenir à la dénucléarisation complète et vérifiable de la péninsule coréenne.

Troisièmement, la Suisse salue le renouvellement de la coopération entre la Syrie et l'AIEA et soutient les efforts déployés par le Directeur général pour clarifier les questions à résoudre au niveau des garanties.

Plus généralement, dans le domaine des garanties, la Suisse soutient les efforts servant à optimiser le système, afin de faire le meilleur usage des ressources financières limitées dont dispose l'Agence. Grâce à son programme d'appui d'États membres (MSSP), la Suisse contribue activement à différents projets visant le renforcement des garanties.

Monsieur le Président,

La Suisse tient à relever l'engagement sans faille de l'Agence et de son Directeur général pour préserver la sûreté et la sécurité nucléaires et les garanties en Ukraine. Nous soutenons pleinement les sept piliers et les cinq principes et saluons la présence continue de l'AIEA sur les cinq sites nucléaires ukrainiens.

La sûreté et la sécurité du personnel de l'AIEA doivent demeurer des priorités absolues. Les ruptures d'alimentation électrique hors site qui se répètent et la détérioration de l'infrastructure de refroidissement inquiètent vivement la Suisse. Cette situation démontre la vulnérabilité de l'exploitation du nucléaire et la nécessité de renforcer les mesures d'urgence. La Suisse réaffirme son soutien indéfectible à la

souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous soutenons avec force un redoublement des efforts diplomatiques redoublés favorisant une désescalade du conflit et la sauvegarde de la sûreté nucléaire en Ukraine.

Monsieur le Président,

La Suisse est heureuse de l'adoption de la stratégie visant à développer un plan à long terme de normes de sûreté par la commission sur les standards de sûreté. Nous tenons à saluer ici le travail assidu réalisé par la Commission et le Secrétariat. Ce plan à long terme est essentiel pour assurer que les normes de sûreté de l'AIEA soient effectivement appliquées et évoluent en fonction des technologies et défis à venir, comme le Directeur général le souligne dans son rapport.

Nous tenons aussi à saluer les succès obtenus lors de la 8e réunion conjointe d'examen des Parties contractantes à la Convention sur la sûreté nucléaire, qui démontrent les progrès réalisés dans la gestion du combustible usé et des déchets radioactifs. Par ailleurs, nous félicitons l'Agence pour la création d'un concept ciblé portant sur les missions du service intégré d'examen de la réglementation (IRRS) dans les pays ayant déjà réalisé deux cycles complets. Cette approche sur mesure augmente l'efficacité de la réglementation tout en optimisant les ressources. À ce propos, la Suisse a le plaisir de lancer l'invitation concernant une mission IRRS de suivi en automne 2027 pour laquelle les préparatifs sont déjà en cours.

Monsieur le Président,

La Suisse entend continuer à s'engager avec vigueur pour renforcer l'architecture de la sécurité nucléaire au niveau mondial. Nous soutenons résolument la Convention sur la protection physique des matières nucléaires et son Amendement et continuons à contribuer de façon régulière au Fonds pour la sécurité nucléaire de l'AIEA. L'Agence constitue une plateforme indispensable à la coopération internationale et un partenaire majeur, qui aide les États à réglementer efficacement et durablement la sécurité nucléaire.

Monsieur le Président,

Cette année, le laboratoire de Spiez, l'un des deux centres collaborateurs de l'AIEA en Suisse, fête ses 100 ans. À cette occasion, nous aurons l'honneur d'accueillir le

Directeur général Monsieur Grossi en Suisse le mois prochain. Cette année également, le laboratoire de Spiez a obtenu à nouveau le statut de « centre collaborateur » pour les années 2026 à 2029. Il est considéré au niveau international comme une référence en matière de menaces atomiques, biologiques ou chimiques. Il continue d'apporter son soutien à l'Agence. Dans le cadre de la surveillance de la radioactivité dans l'environnement à Fukushima, par exemple, il a contrôlé l'eau traitée par le Système avancé de traitement des liquides (ALPS) avant son déversement dans la mer et effectué diverses vérifications.

Et pour finir, nous souhaitons mentionner l'EAWAG, l'Institut fédéral suisse des sciences et technologies de l'eau, spécialisé dans la recherche sur les eaux souterraines et l'hydrologie isotopique. Son expertise sera présentée lors du forum scientifique, qui débute demain.

Monsieur le Président, je vous remercie.